

nun hale, ut præcesserat. Sicut, inquam, ablatatus, super me anima mea. Quod sanguis Rabbini postea eclipsibus diluit: Sicut ablatatus, inquam, (sic) super me anima mea (est); vel, (si non est) sicut ablatatus, in me anima mea: ut sit repetitio, et volui præcedentium expositio. Deinde, ut absolvatur sententia, subaudient, fruster sp̄ meā penitus, male peream, quidve simile. Atqui interdum cīam sum perfecte et completa, maximē dūm loquitor homo, non Deus, vel propheta Dei nomine, quid homines majorē se habeant, per quem possint jurare, et cuius nomen inter asseverandum possint interponere, non item Deus, ut in lib. 2 Regum 3, 35. Hac mihi fa-

NOTES DU PSAUME CXXX.

Dans l'hébreu et dans la Vulgate, le nom de *David* est dans le titre; il n'est pas chez les LXX. Je ne doute pas que ce psaume soit de David, et qu'il n'y parle de sa propre personne. On l'accuse d'orgueil dans la cour de Saïd, et même dans sa propre famille; car Eliab, son frère aimé, voyant qu'il se présentait pour combattre Goliath, lui dit : *Pourquoi es-tu venu ici? Pourquoi as-tu laissé ton troupeau? Tu connais ton orgueil et la méchanceté de ton cœur.* Il est donc fort naturel qu'il ait composé ce psaume pour se disculper. Il y parle de ses sentiments d'humilité avec candeur, et comme l'apôtre S. Paul long-temps après fit aussi le détail de ses travaux et de ses bonnes œuvres. Il y a des circonstances où les saints doivent se rendre à eux-mêmes un témoignage avantageux; et enfin, puisque les écrits où le Prophète et l'Apôtre parlent ainsi en leur faveur, sont des ouvrages inspirés, personne ne peut y trouver à redire. Quelques interprètes appliquent encore ce psaume aux capitaines de Babylonie; mais comme il ne convient presque jamais au peuple d'exalter son humilité et sa modestie, puisque son état l'éloigne de tout ce qui inspire la vanité, il fallait imaginer que c'étaient les plus distingués des Juifs de cette captivité qui parlaient dans ce psaume. Ceci est un système qui paraît n'avoir d'autre fondement que le désir de rapporter la plupart des psaumes, et en particulier tous les psaumes graduels, à cet événement de la captivité.

Ce psaume très-court contient néanmoins un grand fonds d'instruction sur l'humilité. Il nous enseigne, dit S. Augustin, à offrir le sacrifice qui plaît au Seigneur; car il est écrit que le Seigneur ne s'intéresse point aux holocaustes, *mais qu'il accepte le cœur contrit et humilié.*

VERSES 1, 2.

Nos deux versets ne sont qu'un dans l'hébreu. Le sens est tout le même, et la traduction est tout-à-fait littérale, soit dans le grec, soit dans le latin. Le Prophète marque tous les caractères de l'orgueil; enlure de cœur, fierté des regards, presumption dans les entreprises, témérité dans les espérances. David exécute de grandes choses, mais par l'ordre de Dieu: il ne compte point sur lui-même. Il conserve le sentiment de sa basseesse dans le rang le plus élevé; l'histoire de sa vie et ses psaumes en sont la preuve.

RÉFLEXIONS.

L'orgueil a toujours son principe dans le cœur, la fierté du regard en est ordinairement l'annonce; mais quelquefois l'orgueilleux sait prendre une contenance modeste, et quelqu'fois aussi! l'homme le plus humble a le malheur de paraître fier, afin de s'humilier d'un instant que la nature a mis en lui, et auquel le cœur n'a point de part. Les regards ne sont donc pas toujours les interprètes sûrs et infaillibles de l'intérieur. Mais celui qui se porte pour n'entreprendre que de grandes choses, qui se flâne de succès extraordinaires, qui

citat Deus, et has addat, si ante occasum solis gustavero quicquam; et iterum 4 Reg. 6, 51: *Sic mihi faciat Deus, si steret caput Elisei super ipsum hodiè; et infra Psal. 156, 7: Si oblitus fuero tu, Jerusalem, adhuc erat lingua mea fauicus meis. Qui separant hiujus versus sententiam a superiori, paulo aliter exponunt: Sicut ablatatus est super matre sui; est autem super eā modestus, humili, pudens: ita retributio (est) in anima mea. Ita mihi tributum est, ita sum pudens et humili. Sanū instar ablataci se habet anima mea.*

VERS. 5. — *SERET ISRAEL IN DOMINO. Populum, ut exemplo omni omnes salutis sue spes in Deo ponat, non item Deus, ut in lib. 2 Regum 3, 35. Hec mihi fa-*

NOTES DU PSAUME CXXX.

croit n'exécuter que des chefs-d'œuvre, qui ne comptent que sur lui-même pour réussir dans tous ses projets, cet homme est sûrement plein d'orgueil et de présomption. Que David, se présentant pour combattre Goliath, n'étaiperait pas de ses exploits contre les lions et les ours, sans reconnaître la protection du Seigneur qui l'avait délivré de la fureur de ces animaux, c'était le fait du discours d'un jeune homme qui s'admirait lui-même, et qui ne voyait rien au-dessus de ses forces. Mais il commença par dire à Saül: *Le Seigneur qui m'a défendu contre les ours et les lions, m'assistera aussi contre ce Philiste;* et quand il fut en présence de ce redoutable guerrier, il lui dit: *Tu viens à moi avec le glaive, la lance et le bouclier, mais moi je viens au nom du Dieu des armées, du Dieu des batailles d'Israël que tu as insulté. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te frapperai, je te trancherai la tête, et les cadavres des Philistins serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la campagne, afin que toute la terre saache qu'il y a un Dieu en Israël.* Voilà le discours d'un homme persuadé de sa propre faiblesse, mais plein de confiance dans le bras du Très-Haut. C'était dans les mêmes sentiments que S. Paul disait qu'il était capable de tout en celui qui le fortifiait. Cet apôtre reconnaissait qu'il avait besoin du contre-poids des humiliations pour ne pas s'enferrer à cause des sublimes mystères que Dieu lui avait révélés. Qu'il y a de grandeur dans l'humilité des saints, et qu'il y a de petitesse dans la presumption des orgueilleux! Ceux-ci s'oublient perpétuellement, et ceux-là ont toujours les yeux ouverts sur leur nanti; mais la confiance qu'ils ont en Dieu, leur rend tout possible.

On a écrit que peu d'hommes parlent de l'humilité. Cette proposition est vraie, parce qu'en parlant de l'humilité on va d'ordinaire se faire honneur auprès des hommes. David en parle à Dieu: *Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, etc.* Dieu sonde les profondeurs de l'âme. Si ce prophète n'avait pas eu des vues droites, et des sentiments sincères en parlant de son humilité, il n'aurait pas osé prendre le Seigneur à témoin de ce qui se passait en lui-même. Si nous parlons de l'humilité, si nous exaltions sa beauté et son excellence, que ce soit en la présence de Dieu; rendons-lui des actions de grâces de nous avoir fait connaître une vertu si essentielle. Reconnaissions que de nous-mêmes nous ne sommes capables que de nous égarer dans les voies de l'orgueil.

VERSES 3, 4.

Le sens de ces versets n'est point difficile dans nos versions; le Prophète fait une sorte d'imprecation contre lui-même; il se condamne à être privé des douceurs de la contemplation des choses divines, ou bien des faveurs de la libéralité du Très-Haut, s'il s'est laissé entraîner à l'orgueil; et il emploie la comparaison d'un enfant qui est sévère avant le temps: il sent cette privation, il en gemit entre les bras de sa mère; les aliments nouveaux qu'on lui donne ne l'aff

fectent pas comme le lait dont il s'était nourri jusqu'à alors.

Mais il traduit ainsi l'hébreu: *Si je n'ai pas confessé mon âme, si je ne l'ai pas mise dans l'état d'un enfant nouvellement sévri et tout-à-fait dépendant de sa mère, que mon âme soit pareillement sévri et réduite à elle-même. Je dis qu'on traduit ainsi ce texte, mais non généralement et d'un commun aveu; car Symmaque, par exemple, qui a fait aussi sa version sur l'hébreu, dit: Si je n'ai pas abusé et comparé mon âme à un petit enfant nouvellement sévri et placé dans le sein de sa mère, que ma mort soit adjugée à mon âme. La traduction anglaise, aussi faite sur l'hébreu, porte: Certainement je suis comparé à *je* calme mon âme comme un enfant sévri à sa mère; ou, mon âme est comme un enfant sévri. La traduction allemande parallèlement sur l'hébreu: Si ne n'ai pas reposé mon âme, et si je ne l'ai pas tranquillisé; que mon âme était pénétrée pour prononcer une sentence si rigoureuse contre lui-même, dans la supposition qu'il se fut enflé d'orgueil. Il n'y a peut-être point d'instruction plus touchante sur l'humilité; elle nous apprend que cette vertu est le canal par où coulent les grâces divines; que c'est ce qui nous élève à la contemplation, ce qui nous place dans le sein de Dieu, ce qui nous remplit de la douceur attachée à son service.*

VERSET 5.

Le Prophète n'écrivait pas pour lui seul; il exposait à Dieu les sentiments de son humilité, mais il prétendait instruire par-là son peuple de ce qui rende la véritable confiance de l'homme: ce n'est pas sa puissance, ses lumières, ses richesses, ses talents, en un mot, ce n'est rien de tout ce qui appartient à l'homme, c'est uniquement la protection et la faveur de Dieu. Qu'Israël ne s'appuie donc pas sur lui-même mais sur Dieu seul, et que cette espérance ait pour but les biens de Dieu pour le temps, et la récompense céleste pour l'éternité.

RÉFLEXIONS.

On dit assez aux hommes de ne perdre pas courage; c'est une des premières leçons qu'un père répète à ses enfants, et il croit leur assurer par-là une ressource pour tous les temps de la vie: mais il est rare qu'on donne pour base au courage la confiance en Dieu. Il semble que Dieu ne soit rien dans le gouvernement général de l'univers, et dans la conduite particulière de ceux qui l'habitent. Il n'y a que les saints qui comprennent uniquement sur Dieu, aussi n'y a-t-il que les saints qui soient animés d'un véritable courage. Tous les autres hommes sont des lâches.

Israël doit espérer dans le Seigneur, maintenant et à jamais, c'est-à-dire dans chaque moment de la vie, et jusqu'au moment de la mort. Au delà de ce terme, l'espérance n'a plus lieu, parce que c'est alors qu'on commence à jouter de ce qu'on a espéré: on n'espère plus ce qu'on possède, de même qu'on ne croit plus ce qu'on voit. Il ne reste que l'amour, qui, selon l'Apôtre, ne s'etiente jamais.

PSAUME CXXXI.

Heb. CXXXII.

Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis eius.

2. Sicut juravit Dominus, votum vocit Deo Jacob.

3. Si introiero in tabernaculum domus mee; si ascedere lectum strati mei.

4. Si dedero somnum oculis meis, et palpebris meis dormitionem,

5. Et requiem temporibus meis, dince inueniam locum domino, tabernaculum Deo Jacob.

1. Seigneur, souvenez-vous de David et de toutes les actions où il a signalé sa douceur.

2. Comment il en a fait serment au Seigneur, comment il s'est engagé par vœu au Dieu de Jacob.

3. Je n'entrerai point dans l'intérieur de ma maison; je ne monterai point sur le lit destiné à mon repos.

4. Je ne livrerai point mes yeux au sommeil, ni mes paupières à l'assoupissement,

5. Ni ma tête au repos, jusqu'à ce que je trouve ma demeure au Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob.

6. Ecce audivimus eam in Ephrata; inventimus eam in campus sylve.

7. Introibimus in tabernaculum ejus; adorabimus in loco, ubi steterunt pedes ejus.

8. Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tue.

9. Sacerdotes tui induantur justitiam, et sancti tui exercitent.

10. Propter David servum tuum, non avertas, faciem Christi tui.

11. Juravit Dominus David veritatem, et non frustaribut eum: de fructu ventris tui ponam super sedem tuam.

12. Si custodierit filii tui testamentum meum, et testimonium mea haec que docero eos,

13. Et filii eorum usque in seculum sedebunt super sedem tuam.

14. Quoniam elegit Dominus Sion, elegit eam in habitatione sibi.

15. Haec regnus mea in seculum seculi: hic habitaro, quoniam elegi eam.

16. Viduam ejus benedicens benedicam; pauperes ejus saturabo panibus.

17. Sacerdotes ejus induam salutari; et sancti tui exercitabunt.

18. Illie producam cornu David: paravi lucernam Christo meo.

19. Inimicos ejus induam confusione: super ipsum autem efflorebunt sanctificatio mea.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — MEMENTO, DOMINE, DAVID Genitivi

(1) Interpretum plurimi hunc psalmum Davidi tribunt; scriptumque ab eo assertum, quod tempore templum Domino edificare debeat. Hoc sibi regis consilium ab ipso exprimeri non potuit. Hoc tamen voluntatis sue monumentum existere illum voluisse ait, canendumque dedisse, cum arcum est Carthaginam in partum. Sione tabernaculum solenni pompa transferret. Docent alii scriptum esse a Salomonem, atque in templi dedicatione recitatum. Hac sententia quibusdam hujus carminis versiculis confirmatur, quos enim Salomon in solenni oratione per id tempus habuit usurpati.

Graci Patres, Origenem secuti, hunc psalmum exаратum esse aiunt in captiuitate, orantibus captiuis ut Deus servi sui Davidi meminerint, populi sui miserationem, et ea que Davidi tempore est, pretest, restaurato Hierosolymo templo, excitata nominis sui memoria, ipsiusque Davidis imperio in illius posteris restitu. Ingens est hujus psalmi affinitas cum 88 et 95, 45, 76, ubi queruntur Iudei, quasi Dei promissorum oblitus, populum penitus deseruerit. Hoc nobis propinquum in commentatori. Alii ad sollemnes secundum templi dedicationem referunt; que quidem sententia omnium optima videbatur, nisi area mentio in carmine, occurret, que area in secundo pos capitiatem templo non fuisse omnino existimat. Hae tamen obiectio facile diluitur, si ponas usurpatum esse a captiuis eadem verba, quibus Salomon usus est in prioris templi dedicatione; quamobrem nihil in illis mutare debuisse, quamvis area in secundo templo non coheretur. Vide psalmum 98, 4, et nos in eum psalmon.

S. Hilarius de Christo interpretatur, certaque maxima Iudeorum fidem in causa esse, cur primum carminis versum uni Christo convenire, ipsi non videant.

6. Nous avons appris (*de nos pères*) que la demeure du Seigneur était autrefois dans la tribu d'Ephraïm, et nous l'avons vue ensuite dans les campagnes de la forêt.

7. Nous entrerons dans son sanctuaire, nous l'adorerons dans le lieu où ses pieds se sont reposés.

8. Levez-vous, Seigneur, entrez dans votre repos, vous et l'arche où habitez votre sainteté.

9. Que vos prêtres soient revêtus de la justice, et que vos saints chantent des cantiques d'allégresse.

10. A cause de David, votre serviteur, ne détounez point les regards de votre Christ.

11. Le Seigneur a fait à David un sermon qui est la vérité pure, et qui aura son effet: Je placerai sur votre trône le fruit de vos entrailles.

12. Si vos enfants gardent mon alliance et les préceptes que je leur enseignerai;

13. Et si leurs enfants sont toujours fidèles aux mêmes lois, ils seront assis sur votre trône.

14. Car le Seigneur a choisi Sion, il l'a choisie pour être sa demeure.

15. C'est-là le lieu de mon repos pour toujours; j'y habiterai, parce que je l'ai choisie.

16. Je comblerai ses bénédictions ses veuves, je fourrirai du pain en abondance à ses pauvres.

17. Je revêtirai ses prêtres de la grâce du salut, et ses saints seront transportés d'allégresse.

18. Là je produirai le germe de la force de David: j'ai préparé la lampe qui doit éclairer mon Christ.

19. Je courvirai ses ennemis de confusion; mais la sainteté dont je le couronnerai, fleurira sur sa tête.

niam et illic deest, id est, *Memento, Domine, David*, omnem afflictionem ejus. Sed ḥ etiam indicat genitivum.

(1.) Id Salomon postea magnificentissime executus est (2 Paral. 5, 1), et proxime ad verisimilitudinem accedit hunc psalmum ab eo illa de causâ compositionis fuisse, ut ad commemorationem rerum jam præteritarum et carum quas Deus pietati Davidis in tempus futurum sponderat, solenniter caneretur. Atque Salomonem, non verò Davide, ut nonnulli ex Hebreis putant, hoc Canicum composuisse, probabile facit eum occasio, tunc etiam id quod vers. 8, 9 et 10, continetur. Usurpatum enim fuit à Salomone in celebri illâ prelatione, qua, ut refertur 2 Chron. 6, 41, 42, templum jam absolutum consecravit. Ceterum et in dedicacione templi secundi carmen nostrum usurpatum fuisse, ostendit hoc ipsum quod 15 illorum carminum, communis *Shir yamim* utulo signitorum fascicoli insertum est.

(Rosenmüller.)

Verba Salomonis haec sunt, qui Deum orat per meritum patris sui David. *Memento*, inquit, Davidis amici tui, et meritorum ejus, inter que precipuum fuit studium mansuetudinis. *Illiud, memento*, non arguit oblivionem in Deo, sed significat Deum, quando non meritorum filiorum iurius justi, ita se gerere quasi non recordatur quid spud se viri iustus mererit. Nihil igitur isto modo loquendi significatum, nisi Deum orari velle per meritos hominum justorum, et properem merita multa concedere, quae aliqui minime concessisset; id cognoscit potest ex lib. 5 Reg. cap. 11, ubi Deus per prophetam loquitur ad Jeroboam, ac dicit se validum iritatum esse peccatis Salomonis, sed tamen conservatorem illi regnum omnibus illius vita sine, propter David seruum suum, quod custodiunt mandata et praecipiunt ea: ex quo loco appareat orationem hujus psalmi fuisse exaudita. Menim autem Salomon mansuetudinis Davidis, omissionis aliis virtutibus, tunc quia mansuetus in Davide potissimum elixit, ut patuit ex eo quod noluit Saulen occidere, cum posset, cum tamen ab eo sive illa causa quereretur ad mortem. Lib. 4 Reg. cap. 24: tunc etiam quia mansuetudo mirabiliter res in oculis Dei, quia individualis comes est humilitatis et charitatis, et quia similius facit hominem Deo, qui suavis et misericors est, multas misericordias invocans eum. Psl. 88. Itaque ante Davidem, Moses amicus Dei maximus fuit, quia mississimum erat super omnes homines. Num. 12, 1, et post Davidem Christus Dominus plenus gratia et reverentia, non aliam virtutem magis in se imitantandam esse docuit, cim ait: *Discite a me quia misericors sum et humilis corde*. Matth. 4, 11. Neque regnorum mansuetudini Davidis vel Mosis, quod utique multis homines occiderit, neque mansuetudo Christi, quod ejecerit ex templo ementes et venientes, ut quae conseruentur subierint; nam mansuetudo non est contraria iustitia, inquit goror est zelus honoris Dei, et qui facie colorat iniurias proprias, quod est mansuetus, aptior est ad vindicandas iniurias Dei et proximorum, tunc quia omnes vident eum non morari et affectu proprio, sed ex solo iustitia zelus tum quia oblitus quadruplicando sit, totus occupari potest in Dei honore querendis et propagandis. S. Hieronymus ex Hebreis verit. *Memento, David, et omnis afflictionis ejus*. Sed vox Hebreia, *hannoth*, quan. Hebrei *hannuth* cum reddere solet, potest cum aliis punctis legi, *hannoth*, quod significat, mansuetudinis ejus, et sic legerunt septuaginta Interpretes.

(Bellarinus.)

Inducitur primis carminis versibus universus populus, Deum obstans, ut declareret se memorem esse Davidis, omnimumque ejus sollicitudinum in ardore desiderii ingens sit, quo expedit templum Jovano cultu Sacrum condere. Tributum hoc laudes Davidi soli, quod de querendâ templi sede fuerit sollicitus. Non enim Davidi per Deum licuit templum extrahere, ut constat ex 2 Sam. 15, 4 Paral. 17, 12. In persona

universi populi hinc verba dici, illud persuadet, quod inferius, vers. 6, 7, in numero multitudinem dictum est: *Audiriunt, hucveniunt, introibunt*. Hebr.: *Memento omnis afflictionis ejus*, id est, omnem recordare laborem et sollicitudinem, quibus seipsum afflictus cultus tui penè collapsi restitendi causa, cui etiam omnia heliorum sui laboris premia conservavit, 4 Paral. 18, 11. *Davidi memento*, scilicet in bonum; sic videtur cum dativo persone et accusativo rel. construtor Psal. 98, 5, Exod. 31, 13, Levit. 26, 43. — *Mansuetudine* autem pietatem ac religionem Davidis videtur intellexisse. Ceteri verò interpres omnes afflictionem interpretantur.

(Rosenmüller.)

sumnum. Locum, templum, in quo Deus Jacobi invocari debet, ejusque arca fixe reponi, que hodiè mortuaria est. TABERNACULUM. Hebraicè, mischanot. Tabernacula, plurali numero, ob templi Salomonii partes aliquantò plures quam tabernaculi Mosiaci, quam in Mosaiico tres erant præcipue.

Vers. 6. — ECCE AUPINUS EAM IN EPHRATA (1).

(1) Difficilis locus, qui interpres multum exerunt. Atque primo quidem dissentient, qui pertinet pronomen feminini generis *am*. *Jarchi* subquidendum censet *muntum bonum*, *Kimchi shechinnam gloria*, sed gloriosum. *Jovas* super arcum presentant. Alii *arcum*, quod nomen eti sajpus masculinum, interdum tamquam femininum est, ut *1 Sam.* 4, 17, 2 *Paral.* 8, 11. Sed majorum differentiam creat *littera* terminum. Nam *Ephrata* quanvis notum sit esse nomen *Bethlehem* (vid. *Gen.* 35, 16, 19, *loc. cit.* 48, 7, *Ruth*, 4, 11, *Mich.* 5, 1), tamen quo sensu nostri dicat: *Audivimus illud*, scilicet tabernaculum *Ephrata* seu Bethlehem esse, obseruimus est, cum nosquam in veteri Test. liberis historiis memoriae sit proditum, arcum sive tabernaculum sacrum Bethleheim unquam collocatum fuisse. *Kimchi* existimat reteri hic per mimesin verbis Davidis, quibus reperio, quem quereret, loco sibi gradatissimam fuerit. *Ecco, inquit, audivimus olim ex maximis iustis in Ephrata*, urbe patria, futurum esse, ut locis eligatur, quo *Jova* sacrarium perpetuo sit mansum; ecce nunc tandem *invenimus illum in campus sylo*, hoc est, in area *Oraeanis* *Jebusi*, sylvoso loco. Alii *Ephrata* interpretantur *Ephrataeum*, id est, *Ephraticum* regionem (ut *Ekana*, pater *Samuel*, Levita genere, sed patrī *Ephrati* dicitur *1 Sam.* 1, 1, uti et *Jerobeam* rex, ex tribu *Ephraim* oriundus, *1 Reg.* 11, 26), in qua Silo urbs sita fuit, ubi area subliteratur 349 annis (vid. *Jud.* 18, 31, 21, 19, *Sam.* 4, 5); nomine *Campi sylo* autem indicari putant urbem sive sylvosis dictam quo loco area per 20 annos morata fuit, *1 Sam.* 6, 21, 7, 1, 2. Horum igitur plerique sensam faciunt hunc in modum: Cum percontabimur olim, ubinam esset sacrarium *Jova*, audiebamus illud esse in *Ephratico* regione, id est, *Silante*, ubi astem ex eo loco transacta fuit, cum eam aliis quiescentibus, reperimus eam in *Kiriat-Jearim*, et sic è loco in locum migrare cogebamus, ut *Jova* delitum cultum ex illius prescripto adhiberemus. Nunc autem, postquam illius domicilium firmiter constitutum est, accedamus pie religiosi ad tabernaculum Domini, etc., vers. 7. *Tiltingus*, in Disquisit. p. 158, seqq., nominat *Ephrati* regionem censem regionem, ubi post infelix prelinum eam *Philisteis* accepit et amissa est (*1 Sam.* 4, 5 ad 18); *campis sylo* vero agrium *Kiriat-Jearim* inter et *Beth-Semei* interiectum, nobilitatim straga aliquot milium dominum, irreverenter ad arcam afflentum (*1 Sam.* 6, 18, 19); indequo *Kiriat-Jearim* est, ex *Eustolio* antea vates in sui temporis felicitate, quia populus fructuosa, quod arca non amplius habet illuc vagabut, sed stabulum tandem sortita esset locum, quem populus sine mortis formidine accederet potuit. Hinc enim digitum intendisse patet, quia meminit non ipsorum arce mansionem sive stationem, non *Silantis*, sed regioem *Ephrata*, ubi Israel adverso prelio victus et area captiva fuerat; non ipsius urbis *Jeziro*, id est, nemorum, sed agri nemorum, illius nempe, ubi Deus, ob irreverenter inspectam sacrosanctam aream, tot myriadum stragorum ediderat. Sieque res tristes legi verbis concisis et tenoribus, animis locorum tantum notatione ad eas revocans. Hoc igitur de populo: Quanto nunc sumus feliores, quam quidam antica, duris illis et calamiosis temporibus. Olim audiebamus illam (aream) amissam in *Ephrati*, et redactam inveniebamus prope *Kiriat-Jearim*, in plaustra illa nemorosum, et utrobique non sine severo Dei in populum iudicio. Quam flibilis erat tempora-

(Rosemuller.)

Jerusalem, tametsi templum in ea minimè excitandum esset. Primum, per synoedochem poetam, quid vicinia durarum illarum urbium faceret dimicatae durarum leucarum disserim, et Jerusalem esset de agro Bethlehemita. Deinde, ut sciretur templum extrellum in tribu Juda, id est, in illa Hierosolymorum regione, que ad tribum Juda pertinet, et ad Bethlehem prospiceret. Alioquin Jerusalem ferè tota erat in tribu Benjamin. Praterè, ut ad vocem Ephraim aludatur per pronomios; q. d. Relinquit Dominus Ephraim, et veniet Ephrata. Deserto Silo urban Ephraim, et commigrabit Ephrata tribus Judee. Denique proper Christum verum Dei templum, in Ephrata sive Bethlehem nasciturum, *Matth.* 2, 1. Unde R. Joseph et D. Hieronymus, in Epistolio Pauli, locum in quo Christus esset nasciturus, audiuntur esse in Ephrata, id est, in Bethlehem. In *campis silvae* Hierosolymis, in area *Arsenae* *Jebusi*, sylvosa, et nemoris arboribus consita, *2 Reg.* 16. In agris eius sylvestribus et nemoris inuenimus locum aëris. Illic conperimus templum esse extrellum in tribu Iuda, neglecta Ephrata. Circum Jerusalem frequentes erant sylvae et montes. Alii, in *Ephrata*, cum David esset in Ephrata sive Bethlehem, et campis sylvosis, comperit per revelationem locum in quo templum esset condendum. Chaldaens, *sive syria* loco, inquit, ubi adoraverunt patrem mundi.

Vers. 7. — INTROIBIMUS IN TABERNACULUM EAM. Tam, ubi illi locus domini fuit extrellum, introibimus in eum dominicum, et cum adorabimus, dicendo que sequuntur. Tabernacula, plurali numero, ut supra, vers. 3. In loco. *Hebraicò*, *nischthahave laudem raglu*, eadem verba quae supra, *Psal.* 98, 6: *Adorare scabellum pedum ejus*. Qnare ad verbum nunc ita verbi portut: *Adorabimus scabellum pedum ejus*; id est, ut *Hebrei* exponunt, arcana foderis, in quâ illi sedebat edendo oracula, et patrando miracula; et apud quam suam presentationem et opem pollicebatur invocantibus, *2 Par.* 6, 1. Ius enim circumdictu ceiderunt muri Jericho, victoria in bellis obtinuerunt, predicebatur, etc.; quæ erat typus Ecclesiæ, vel potius corporis Domini. Appellat arcana scabellum, sive subcellum pedum Domini, comparatè ad celum, tanquam thronum, quod in celo Dei presentia sit major, nempe per gloriam, in arcum autem ejus pedes duxat extenderunt, id est, gratia. Nam pedes symbolum presentiae ipsius, id est, gratiae. Aliqui vertunt: *Adorabimus ad scabellum*. Verum verbum adorandi construitur cum *5*, ut proinde nihil opus sit eis syntaxes videtur huius loci interpretatio supra illata.

Vers. 8. — SENSE, DOMINE, IN REQUEM TUAM (1).

(1) Introducturus Salomon arcum in templum magnificissimum edificatum, poeticè more eam invitat ad templum ingrediendum et inhabendum. *Surge*, inquit, Domine, de loco, ubi haecientes, quasi hospes habiti, et ingredere in domum tuam propriam, in quâ deinceps requiescos, id est, unde non transibis de loco ad locum, ut usque modo fecisti. Explicat autem se locum Domino, non ut est in se (sic enim eoli colorum Deum non capiunt, ut idem Salomon alibi dicit), sed ut peculiariter modo in arcâ testamenti erat,

(Rosemuller.)

Resumit suam precem populus verbis Mosis, *Num.* 10, v. penult., ad cuius etiam imitationem tres istos versus 8, 9, 10, in dedicatione templi usurparū Salomon, *2 Par.* 6, 41, 42. Requiem autem vocat locum domus Domini quietum, immobilem, statum et fixum, qualis non erat ante templum conditum, quoniam tabernaculum Mosis erat motorium et portatile; deinde quia vagum, in Silo, None, Gabaon, etc., sine certo domicilio. SANCTIFICATIONIS, Hebraicè, *huzcha*, id est, fortitudinis tuae propriæ. Sed quorsum perficeret illa fortitudine, demonstratur, nempe ad nostram

qua ex illa responsa dabat, et ideo addit: *Tu ei area sanctificationis tuae*, id est, ta cum throno tuo et scabello pedum tuorum: quod scabellum est area sanctificationis tuae, id est, arca in qua et per quam tu ab omnibus, qui illam scimus, sacrificaris et honoraris. In Hebrew habetur: *Arca fortitudinis tuae*, et hoc modo legitur in *2 Paral.* 6, non solum in textu Hebraeo, sed etiam in Graeco et Latino. Vident igitur septuaginta interpres hoc loco voluisse non tam reddere verbum verbo, quam explicare sententiam. *Arca in fortitudinis Dei dicitur*, quia per eam ostendit Deus fortitudinem suam; nam *Josue* 3, cum area intrasset Jordani, portabat eam sacerdotibus, continuo aqua Jordani converse sunt retrorsum; item *Josue* 6, cum arca septies civitatem Jericho circuibat, muri Jericho corruerunt. Item *Iib.* 1 *Reg.* 3, cum area capta fuisse a Philisteis, et posita in templo idoli *Dagon*, manseque inventus est *Dagon* jacens pronus in terra coram arca, et quicunque circumferret arca a *Philisteis*, interiebat innumerabiles homines, ita ut *Philistei* dicarent: *Nor maneat apud nos area Dei Israel*, quia dura est manus ejus super nos, et super *Dagon* deum nostrum. Denique *Bethsimita*, cum arca Dei ad se delatam curiose inspexissent, occisi sunt supra quinquaginta milia ex ipso, ut habetur *1 Reg.* 6, et cum *Ora* teligisset arcum Dei, continuo a Deo occisus est, *2 Reg.* 6. Sed hac ipsa fortitudine pedum ejus. Qnare ad verbum nunc ita verbi portut: *Adorabimus scabellum pedum ejus*; id est, ut *Hebrei* exponunt, arcana foderis, in quâ illi sedebat edendo oracula, et patrando miracula; et apud quam suam presentationem et opem pollicebatur invocantibus, *2 Par.* 6, 11. Ius enim circumdictu ceiderunt muri Jericho, victoria in bellis obtinuerunt, predicebatur, etc.; quæ erat typus Ecclesiæ, vel potius corporis Domini. Appellat arcana scabellum, sive subcellum pedum Domini, comparatè ad celum, tanquam thronum, quod in celo Dei presentia sit major, nempe per gloriam, in arcum autem ejus pedes duxat extenderunt, id est, gratia. Nam pedes symbolum presentiae ipsius, id est, gratiae. Aliqui vertunt: *Adorabimus ad scabellum*. Verum verbum adorandi construitur cum *5*, ut proinde nihil opus sit eis syntaxes videtur huius loci interpretatio supra illata.

(Bellarminus.)

Hebr. *Surge, Jova, ad locum quietis tuae*—*occupandum. Mutavit formulam Mosaique evocationis*, *Num.* 10, 33, eum non ad migrationem, sed ad sedem fixam et stabilem arcana evocet ex eo loco in quo, dum templum condederet, interea substituit. Ille, et duo versus qui sequuntur, Salomon solemni illi precationi, quam in dedicatione templi, post illatum illuc arcana adhibuit, totidem ferè veribus inseruit, vid. *2 Paral.* 6, 41. Secundum Hebrewum: *Arca roboris tui*, id est, potentiae et majesticæ tue symbolum. Hoc nominis nosquam alias arce tributar, nisi loco ex nostro *Psalmo desumpto*, *2 Paral.* 6, 41; alias communiter dicuntur *area foderis*, *area Dei*, et semel *area sanctificationis*, *2 Paral.* 33, 3. Conf. *Psal.* 96, 6. « Parim, inquit Agellius, inter utrumque interest. Nam in *Paral.*, quasi materiam sanctificationis et laudes fortitudinem posuerunt, nostro loco ipsum laudem; sanctificationem enim pro veneracione ac laude posuerunt; laudantur autem res fortiter gesta. Ergo cum arca causâ multa fortiter gesta essent, ut Jordani trajectio (*Jos.* 3), ut *Philisteorum* pestis et lues, ut idolorum ornatum dejectio (*1 Sam.* 5, 7), merito et *area fortitudinis* vocatur, et *sanctificationis*. Utrumque nomen, quia res conjugata sunt in *Canticō Mosis*, *Exod.* 15, 2, conjugaretur legitur: *Fortitudo mea et laus mea Damina*.»

(Rosemuller.)

sanc*tificationem*, ad vires animi, potius quā corporis; q. d.: Arca, in quā nos sanctificas, ē quā sanctitatem in nos derivas et distribuis. Relinque, Domine, Gabao, teque cum tuā arce, per quam solitus es adversus hostes tuā vim et robur declarare, recipi in hunc locum perpetue quieti tua destinatum.

VERS. 9.—SACERDOTES TUI INDEANTUR JUSTITIAM, pietatem, sanctimoniam, vitamque suā dignam. Chaldeus, vestes justitiae. Chrysostomus, 2 Par. 6, v. penult., ut justi et sancti coram te ministrant, remp*tuam* diuinam purē faciant, ut alibi, et infra, vers. 17, salute, salutari, ad indicandum vestes sacerdotales esse symbola justitiae et salutis divine. Eas enim ad allegoriam, sive theoriam, ut loquar Dionysius, confert, ut doceat sacra ceremonias et ritus esse sacramentales et mysticos, ac preter iudicium solemnitatem multa divina complecti. SANCTI TUI. Levite ad ministerium tuum consecrati in suggesto et choro coram te canant ore, et psallant instrumentis musicis, hilariter ministrant, te leuis laudiis celebrant. Vel in genere fideles tui, priū tuō cultui dicati et consecrati, qui ventitan in domum tuam precandi causa, et discendi legem tuam. Kimhi, in 1 Par. 5.

VERS. 10.—PROPTER DAVID SERVUM TUUM, propter promissionem factam Davidi; item propter ejus mansuetudinem, virtutes, crux et merita, ē principio Psalmi. Non AVERIAS, à nobis scilicet, ne Christi gratiam et favorem à nobis removetas, vel eum conspercat et presentiam ne differas, neque subtrahas faciem et adventum Christi tui, revocans promissionem de eo exhibendo. Alii: Ne averseris, ne repellas, repudies precep*ti* Christi tui. Rabbinī ferunt intelligentiam Salomonem, quia Salomon sibi hunc versum accommodat, 2 Par. 6, 42. Sed sententia alienae: se prealio accommodantur. Itaque nostri appositus et rectius Christum Dominum. Eum, ô Domine, pro tuā reverentia, exaudi pro nobis interpellant. Vel ex Chrysostomo: Ne differas adventum ipsius propter Davidem, cui cum promisisti. Unde ad verbum: Al thaschē: Ne redire sine retrocedere facias; et mox, jurav*it*, etc.

VERS. 11.—JURAVIT DOMINES DAVID VERITATEM: Enallage persone. Juravit enim Davidi veritatem, et non frustrabatur eum, dicendo subi*co*, quod sequitur, usque ad finem Psalmi. Urget enim ex promisso. VE*RITATEM*, indubitate probat. NON FRUSTRAETUR EUM, non fallebit fidem datum, nec irritum faciet promissum ei factum. Eam Graec et Heliacē, *to inschab mimenan*, *oia òbtezeta oixek*, non objicit am (veritatem); non avertetur ab ea (veritate). De FRU*TVENTRIS*, de filiis tuis, vel aliquem de filiis tuis, id est, Christum. Nam in Hebreo, de Latine, inseruit distributionibus. Hinc Theodoretus: Orant priū ne Davidis genus et regnum extinguatur. Aliis, ut Deus promissum de Messia, prōpt̄ Davidem implet, Ecclesiæ faveat, et ejus ministris, ex promissione quam usque ad calcem Psalmi cauit. POXAM, regem scilicet, ē Chaldeos.

VERS. 12.—SI CUSTOMERENT FILII TUI TESTAMENTUM MEUM. Hic conditio etiam adjicitur in lib. 5 Regum,

8, 25. « Quid ergo, ait Augustinus, si non custodierint, est promissio irrita? Non, quia si in te non compleatur, completur in alio. Nam eti*s* filii David sunt, non stirpe, sed cultu Dei, et fide. Stabilitas enim huius regni in Christo est. » Hoc est: Promissio huc erat hypothetica respectu filiorum Davidis secundum carnem, absoluta respectu Christi, ejusque spiritualis prolis. Et enim erat accepturus sedem David patris sui, et aeternum regnum in populo Dei, cuius regnum David temporarium signum erat et typus. Quare supra, psal. 88, 51, 55, 54, sine conditione effertur: Si dereliquerint filii ejus legem meam, visitabo in virginitate eorum; at misericordiam meam non dispergabo eo. Ita fuit categorica respectu Christi et filiorum Dei secundum spiritum, hypothetica ratione alterius solobis. TESTIMONIA, ceremonias, Aben-Ezra.

VERS. 13.—ET FILI USQ*EAM* IN HABITATIONEM SIBI (1). Hebr., iero, desiderav*it*. Est aliud verbum à superiore in Hebreo; sic versus sequuntur.

VERS. 14.—HEC REQUES MA IN SECULUM SECULI. Fru*c*ctus electionis Sion, usque ad Psalmi finem. HE*C* REQUES MA. Sion locus, in quo volo requiescere, morari, statim sedem figere, loco amplius non mutato.

VERS. 16.—VIDUAM EIUS (2), Hebraice, sadah, id (1) Cim angelus Davidem in arcā Ornam allocutus est, tunc David divinitus intellectum electum à Deo locum esse Sionem. Hebreus: *Elegit Sion, expeditum eam in sedem sibi*. Eodem modo, v. 15: *Hic habitat, quoniam expediti eam*. Hoc de christiana Ecclesiæ intelligitur, quia sponsa Deo charissima est post Synagoge regendum. (Calmet.)

(2) Hic versicolor cum sequentibus promitti civitati David, quod est Sion, multa bona, que uterque applicari posunt terrene civitati, ut figura erit Ecclesiæ; sed ipsi Ecclesiæ proprièt̄ et perfectè convenient. Primum igitur promitti abundanter regnum temporum tantum, ut etiam videtur, quod solent esse maximum desiderii, et alijs pauperes solari possint: Benedictio enim Dei abundantia in Scripturis significare solet.

Sed hec abundantia in sensu altiore significat, copiam cibis spiritualibus, vorbi Dei, et sacramentorum, quibus abundant filii Ecclesiæ, illi praesentem qui sunt spicula panopis. Antiqua heretica columna occurrat hoc loco breviter refellenda. Ridetur enim Calvinus solitum nostrum vulgatum, quod pro *vidua* substituerit *viduum*.

Dicit enim presbyterus aliquem hiscens ex iusta: « et et i esse unum dicitur, et sic pro rictu legiis *viduum*, et i*vidua* nihil significat, additissima non, et flosci viduam, et neminem inesse in Ecclesia nostra, qui habeat corruptionem advertere potuerit. Sed facile est calumniam refutare. Latinos enim interpres rectissima

veritatem quod inventi in Greco; in Greco autem sine dubio inventi *zgoi*, quod *viduum* significat omnium conservare; neque solus noster interpres in Greco legit *zgoi*, sed etiam Patres, Hilarius, Ambrosius, Augustinus, Chrysostomus, Prosper, Cassiodorus, et alii. Imo S. Hilarius emittit utrasque lectio*n*, et contendit veram lectio*n* esse *viduum*, et sic letum fuisse antequam Christus nascetur. Verum quidem est in Hebreo non haberi *viduum*, sed *venationem*, vel

est, *venationem* ejus, escam, victimum ejus benedicam et multiplicabo. Sie Graec, *oipos*, *venationem*. Sed noster legit, inconsulta veritate Hebrei *zgoi*, *viduum*, ut et Appollinaris et Augustinus, quod max sequentur: PAUPERES; utrosque enim solet Scriptura conjungere. Hilarius captionem interpretatur, tamquam de venatoribus et pescatoribus hominum esset locutus, id est, Apostolis, quorum *venationem* et capturam se *benedictum* promittat. BENEDICAM, copiosus magnisque officiis beneficis, prosperabo. PANIBUS, abundanta rerum ad victimum necessariarum.

VERS. 17.—SACERDOTES EIUS INDIAM SALUTARI, sanctimonium et securitate, Chrysostomus: *Hebraice, ieschach*, salute; nempe ut accepta habeat eorum sacra et servos illos. Kimhi, in 1 Par. 6. ET SANCTI TEI, Levite, jubilando jubilabit, liber canonit è malis crepit. Salutem vocat salutarem virtutem et pietatem. In his enim salus omnis nostra posita est. Hinc supra, vers. 9, justitiam dixit. Respondet enim Deus Ecclesie precibus in bonis corporalibus et spiritualibus. Alij copiosi possidebunt salutem. Eos servabo et protegam, defensione et tutela mea eos muniam.

VERS. 18.—ILLIC PRODUCAM, proficer illi, id est, in Sione, *txei* (nam mendose illuc). Hebraice, *atsmiah*, id est, oriri et germinare faciam, proprie. Unde Christi cognomen, *thsemath*, id est, germen. Joram, 23, 3. CORNU, robur, regnum, decus, et regiam maiestatem Christi. David, *David enim, est hic datus casus, rotxas*. LUCERNAM (1), regnum paravi splendivit, neque ullam esse similitudinem literarum, ob quam suspici possit illi scriptissime *viduum*; si quidem vidu Hebreus dicitur, *almnia*; et vicina, seu *venatio*, diciur *tsedah*, et hanc vocem omnibus codicibus invenimus: sed in Graeco idiomate magna similitudine litterarum est inter *zgoi*, quod significat *viduum*, et *tsedah*, quod significat *vicinia*. Igitur viduus est, vel in Hebreo mutatum esse textum, et Scripturam legitime longe alter quāmodo se habet, ut hanc sententia S. Hilarii est: vel in Graeco toxum esse corruptionem factum vitio scriptorum, quia unam litteram legerunt pro alia, ut S. Hieronimus putat. (Bellarmains.)

(1) Scriptura enim passim vocat lucernam illum posteros; nam in filiis parentes vivunt et lucent: vide posteros, 5 Reg. 11 et 13, et tunc same erit: *Illuc producam cornu David, quia parvus lucernam*, id est, illum successorum eius, *Messiam, Christo aeo David*; et id est, regnum aeternum Messia, et iam prae*parvi* lucernam, id est, prae*cessorem*, qui erit quasi lucerna, *Christo meo*, id est, ipsi Messiae: atque ad Joan. 3: *Ipsa erat lucerna ordens, et lucens.* (Bellarmains.)

Il y a beaucoup d'opinions différentes sur l'auteur et l'objet de ce Psame. Les uns l'attribuent à David, et croient qu'il fut composé, lorsque ce prince fit la résolution de bâti un temple au Seigneur. D'autres le rapportent à Salomon (a), et en fixent l'époque à la dédicace du temple qui fut son ouvrage. Quelques uns voient encore ici le temps de la captivité de Babylone, et disent que ce Psame expose les désirs des captifs, pour revoir leur patrie et la réédification du temple. Il y a des interprètes qui en diffèrent la composition au temps de la dédicace de ce second temple. Enfin plusieurs d'entre les saints Pères l'expliquent tout entier de J.-G. et de l'établissement de l'Eglise Chrétienne.

(a) C'est le sentiment du P. Houhigant.

donnent les saints Pères qui appliquent le Psalme à J.-C. Il convient à ce Sauveur du monde, vrai fils de Dieu et vrai fils de David, mais dans le sens subtil, qu'en appellerai, si l'on veut, second sens littéral. Il y a un autre sens applicable aux temps de David ou de Salomon. Je suis fasciné qu'il n'y ait que de la conjecture dans l'opinion qu'ils embrassent le Psalme les auteurs des *Principes discutés*, ils s'éloignent ici de leur plan ordinaire des deux sens littéraux, applicables, selon eux, à presque tous les Psalmes. Ils disent à la tête de ce Psalme : *L'Eglise d'Israël désignée sous le nom de David (les versets 1 et 18, déchiré par les sectes des Samaritains, des Pharisiens et des Sadducéens, demandé avec le dernier empressement Tarihi du Verbe. Le Messie prend le parole), et promet des biens qui rempliront ses disciples de joie.* Pour que ce système fut vrai, il faudrait que le Psalme n'ait été composé que vers les temps des Machabées ; car c'est à cette époque qu'on place l'origine des sectes chez les Juifs. Or, dans ce temps-là, il n'y eut point de prophètes proclamant des biens, puisque le monde convaincu que Machaïel est le dernier. Il y eut des écrivains inspirés, tels que les auteurs des deux livres des Machabées ; mais ce n'étaient pas des prophètes, c'est-à-dire, des hommes destinés à annoncer les choses futures. Cependant le Psalme 151^e est l'ouvrage d'un prophète, et les auteurs des *Principes discutés* regardent plus que personne ce Psalme comme une véritable prophétie. J'omets d'autres réflexions, en reconnaissant toutefois que le Psalme, expliqué à la façon de ces auteurs, serait très-beau ; mais la vérité est la base de tout, et le pur système n'est qu'un fond mobile et incertain.

VERSET 1.

Le terme hébreu signifie *douceur, modestie, humilité, affection, paix*. Peut-être que dans la pensée du Prophète il avait tous ces rapports. David était *doux, humile, modeste*, et se trouva en butte aux persécutions, aux souffrances, à la pauvreté ; il a pu commencer par la *paix*, et son fils Salomon a pu aussi commencer ce Psalme, s'il en eut l'auteur, par cet éloge de son père. Quand David prit la résolution de faire un temple au Seigneur, il dit : *Et quoi ! j'habite dans un palais construit de bois de cèdre, et l'arche du Seigneur est encore sans une tente !* Voilà le sentiment d'une humilité religieuse. Et quand le prophète Nathan lui eut déclaré que la construction du temple de Dieu était réservée à Salomon son fils, et que ce prince verrait le sceptre affermis pour toujours dans sa maison, David s'humilia encore devant le Seigneur, protesta qu'il était indigné de tant de biensfaits. Il serait aisément de rassembler de la même manière les preuves que ce Prophète donna, dans les diverses circonstances de sa vie, d'une patience inégalée, d'une douceur qui s'étendait jusqu'à ses plus cruels ennemis, d'une modestie qui lui faisait reprocher tout espece de feste et d'orgueil. Il fit de grandes fautes ; mais il les recouvrant avec docilité, et il mérita, par la droiture de son cœur, d'être appelé *l'homme selon le cœur de Dieu*.

RÉFLEXIONS.

David était plein de douceur, et, avec la protection de Dieu, il dompta tous ses ennemis ; il fut la figure de J.-C. qui a tout soumis par la douceur de sa parole et de sa grâce. Jamais les fidèles, qui sont son corps mystique, ne triompheront entièrement des ennemis du salut. C'est la douceur de leurs mœurs, c'est la modestie de leurs discours, c'est l'humilité de leurs sentiments, c'est leur patience dans les adversités, qui les rendront invincibles. J.-C. ne leur a pas dit : Aporenez de moi à opérer des miracles, de susciter les morts, à guérir les malades. Il leur a dit *Apprenez de moi la douceur et l'humilité.*

Il n'y a point de véritable douceur sans l'humilité. Les hommes du monde paraissent doux, parce qu'ils sont politiques, circonspects, flatteurs, patients pour

leur intérêt, attentifs à ne point violer les lois établies dans les sociétés qu'ils fréquentent. Mais comme cette douceur toute humaine n'est point fondée sur l'humilité, ils sont sensibles sur le point d'honneur, délicats sur un mot, sur un procès qui n'entre pas dans leurs vues ; vindicatifs si on leur manque, impérieux à l'égard de ceux qui sont dans leur dépendance, jaloux des succès de leurs égaux, impatients dans les disgrâces qui leur arrivent, inconstant dans leurs amitiés, insatiables d'éloges, et faux dans ceux qu'ils paraissent donner aux autres.

La douceur fondée sur l'humilité rend l'homme patient dans les mœurs naturelles, dans les disgrâces qu'il s'attire par sa faute, dans les persécutions qu'il éprouve ; il supporte les défauts de ses semblables ; il ne les voit pas menus, parce qu'il est occupé des siens ; il n'est pas critique, ni entier dans ses sentiments. Il est honnête sans affectation, comprenant sans flatterie, poli sans fausse, droit et sincère à l'égard de tout le monde, et sans prétentions pour tout ce qui le regarde lui-même. Cet homme est possible dans toutes les circonstances de la vie. Il n'a attend rien des hommes, parce qu'il est persuadé qu'on ne lui donnera rien, et il attend tout de Dieu, parce qu'il sait que de lui-même il ne peut que s'égarer dans la voie du salut.

Honorez les hommes doux, disait J.-C., dans son admirable discours sur la montagne, *parce qu'ils possèdent tout le temps.* Ce mot dit, tant ce qui est nécessaire pour faire sentir les avantages de la douceur. L'homme doux possède son intérieur, c'est-à-dire, il possède la terre que Dieu nous a donnée à cultiver ; il vit en paix avec ses supérieurs, ses égaux et ses inférieurs, quelque impartialité, ou quelque difficultés qu'ils soient ; il parvient même à posséder leur amitié, car la douceur chrétienne est une vertu qui force le vice même à lui applaudir. Enfin, il aura pour héritage la terre des vivants, qu'est le repos du repos immatériel et éternel.

VERSET 2.

Je traduis, comment, que répond au mot hébreu, au mot grec, et au mot latin *sicut* : *Souvenez-vous, comment il s'est engagé par serment et par voeux.* L'objet de ce serment et de ce voeux est expliqué dans les versets suivants. Au lieu du Dieu de Jacob, l'Hébreu dit le puissant, le *fort de Jacob*. C'est tellement la même chose, que St. Jérôme traduit aussi par le *Dieu de Jacob*. Le P. Bourbigot dit, *potest Deus Jacob*.

L'histoire ne nous apprend point en quel temps David fit ce serment et ce voeux, mais il y a tout à faire pour ce qui fut écrit à ce qu'il eut transporté l'arche de la maison d'Obédon à la montagne de Sion ; car ce fut alors qu'il communiqua au prophète Nathan le dessin qu'il avait de construire un temple au Seigneur.

RÉFLEXIONS.

Que ce soit David ou Salomon qui parle dans ce psalme, il s'ensuit toujours qu'il fut et l'autre furent persécutés qu'il a besoin du secours de Dieu pour accomplir les promesses qu'on lui a faites. Cette expression : *Souvenez-vous, Seigneur, du serment et du vœu de David*, est en la prière. On est téméraire quand on fait à Dieu des vœux sans implorer sa grâce ; et on ne l'est pas moins quand on se flatte d'être fidèle sans sa protection. Dieu offre sa grâce aux Chrétiens pour remplir les engagements de leur baptême ; mais très-peu parmi eux pensent à en profiter, parce que très-peu se rappellent ces engagements. Jamais on n'oublier qu'on est né noble, riche, puissant, mais on oublie sans peine qu'on est Chrétien. On avertit sans cesse les enfants des privégeantes de leur rang ; on leur dit même de ne point s'écarte des exemples de valeur que leur ont donné les grands hommes, dont le sang coule dans leurs veines ; mais on leur remet rarement sous les yeux la grandeur de leur vocation au christianisme, et l'on insiste peu sur l'obligation

dimiter J.-C. et les saints. On laisse, en quelque sorte, aux conditions vulgaires le soin d'accomplir ce qui a été promis au moment de la régénération spirituelle.

Le voici qu'avait fait le Prophète était saint ; mais les promesses de notre hapisme sont d'un ordre bien supérieur. Nous allons voir que David s'engagea au Seigneur pour lui bâti un temple. Eh ! dit St. Augustin, nous avons promis d'être nous-mêmes le temple de Dieu. Quelle étendue et quelle magnificence dans cette promesse !

VERSES 3, 4, 5.

Les versions sont très-conformes à l'hébreu, hors dans un seul point qui est l'addition, et *requirer temporis meis* ; elle est dans les LXX et en partie dans Théodotion, qui l'eût apparemment dans leurs exemplaires. Il ne faut point dire, avec quelques interprètes, que les LXX ont ajouté ces mots par l'inspiration du Saint-Esprit ; car ces traducteurs des saints livres n'étaient point inspirés. Que cela soit la cause de l'origine de cette addition, elle ne dépare point le psaume ; elle développe la pensée du Prophète. On sait que dans le sommeil les yeux se ferment, que les paupières s'abaissent, que la tête ou *les tempes se penchent*.

L'expression si, qui est dans le texte et dans les versions, est la formule du serment chez les Hébreux, et équivaut à i.e. à la négation. La pensée du Prophète n'est pas qu'il s'obstinerait à entrer dans sa maison, de se coucher, de dormir, mais seulement qu'il portera partout le dessin de construire une maison au Seigneur, et qu'il sera inquiet jusqu'à ce qu'il l'ait exécuté.

Dans le 3^e verset, Dieu est encore appelé (dans le texte) le puissant de Jacob, C'est pour répondre à l'expression du second verset.

J ne puis concevoir pourquoi les auteurs des *Principes discutés* traduisent : *Oui j'entrerai dans la tente ma maison entourée, je monterai sur les lieux qui sont préparés, mais je n'accorderai point de sommeil à mes yeux, ni de repos à mes paupières, jusqu'à ce que j'ait trouvé le lieu de la naissance du Seigneur*, etc. Il est certain que l'Hébreu s'exprime au 3^e verset comme au 4^e, ainsi la phrase EN-DOT doit avoir le même sens dans ces deux versets. Il est encore le même sens dans ces deux versets. Mais les interprètes ont vu la formule du serment dans ces deux versets.

RÉFLEXIONS.

Je ne prendrai point de repos, dit le Prophète, jusqu'à ce que j'ait trouvé un lieu propre à être la demeure du Seigneur. Voilà un homme qui s'oublie lui-même pour avancer la gloire de Dieu, et cet exemple confond toutes les ames lâches, fâchées, intéressées, gourmandes par l'amour-propre. Qui d'entre elles consent à sacrifier ses ames, ses attachements secrets, ses vanités, ses humeurs, ses prétentions, à une vie fervente, à la solitude, aux exercices de la prière, en un mot, à tout ce qui peut l'approcher de Dieu ? Pour préparer une demeure au Seigneur, il faut que l'intérieur soit dégagé du propre intérêt. Jamais on ne sera le temple de Dieu tant que le monde et les passions occuperont la place. Nulle société à espérer entre le vieil homme et l'homme nouveau, entre le monde et J.-C. Je n'aurai point de repos que Dieu n'habite andéans de moi ; c'est-à-dire le langage de ceux qui veulent mener une vie nouvelle. Chassez le vieux levain, disait l'Apostre, afin d'être une nouvelle pâte. Soyez mort afin de vivre à J.-C. Alors disait St. Augustin, tché de la générosité et de la ferme du Prophète : J.-C. restera demeuré dans nous, préparant lui une place ; et en quoi consiste cette place ? A l'aimer et à ne pas nous aimer nous-mêmes. Si nous nous aimons, nous fermons la porte de notre cœur ; si nous l'aimons, nous lui ouvrons le domicile où il peut habiter ; et s'il entre dans nous, nous ne pénétrons point en nous aimant, nous ne retrouverons avec J.-C. qui nous aime. Toute la

doctrine du salut est dans cette instruction. Tout se réduit à combattre l'amour-propre, qui est notre ennemi de tous les temps.

VERSET 6.

Les interprètes se sont tournés de bien des manières pour expliquer ce verset. Sans rapporter toutes leurs pensées, je crois que le Prophète veut dire : Nos pères n'ont dit que la demeure du Seigneur avait été long-temps à Silo, dans le tribu d'Éphraïm, et qu'ensuite on l'avait transportée à Cariathiarim (dont le nom signifie ville du bois ou ville forestière) ; c'est là que je l'ai trouvée, lorsque j'ai voulu transporter l'arche du Testament. Le tabernacle et l'arche du Seigneur furent à Silo durant 328 ans, jusqu'au temps que les Philistins prirent l'arche, sous le sacerdoce d'Abdi. Quand ils l'eurent rendue, on la déposa à Gabaa ou Cariathiarim ; elle y demeura pendant 70 ans ; et ce fut de là que David la transporta dans la maison d'Obédon, près de Jérusalem, et au bout de trois mois sur la montagne de Sion, le tabernacle étant toujours demeuré à Silo.

Quelques-uns expliquent *Ephrata* de la ville de Bethléem, qui avait aussi ce nom ; mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit de Silo, qui était dans la tribu d'Éphraïm, où l'arche fut durant plus de trois siècles. Pour justifier l'exécration de Bethléem, on traduit : *Nous avons entendu dire quand nous étions à Bethléem, que l'arche du Seigneur était à Cariathiarim, où nous l'avons en effet trouvée.* Mais il semble que dans le texte et dans les versions il y a une opposition entre les deux membres de la phrase : *Nous avons entendu parler d'elle comme étant à Ephraïm, et nous l'avons trouvée comme étant dans le champs de la forêt.* En un mot, ni le texte, ni les versions ne font naître l'idée que présente cette manière de traduire, où l'on suppose qu'*Ephrata* est Bethléem.

On objecte contre notre traduction, qui est en même temps celle de la plupart des interprètes, 1^{re} que Silo ne peut pas être appelée *Ephrata* : objection frivole, puisque Silo était dans la tribu d'Éphraïm, et que ceux de cette tribu sont appelés *Ephratiens* dans le livre des Juges, dans celui de Ruth, dans le premier et le troisième livre des Rois ; 2^{re} que David ne peut pas dire qu'il a trouvé l'arche du Seigneur à Cariathiarim, puisqu'il savait bien qu'elle y était, et qu'il la savait même si bien, qu'il la fit passer à la Jérusalem : objection encore très-faible, puisque le mot hébreu signifie trouver, soit par hasard, soit à dessin, et aussi s'emparer, prendre, acquérir. D'ailleurs, comme cette arché du Testament avait été transportée à Cariathiarim avant que David fut au monde, il la trouva là, c'est-à-dire, qu'il apprit dans les premiers temps qu'il y passa, qu'elle était en ce lieu.

Il y a aussi une objection sur *Cariathiarim*, non que cette ville ne fut appelée la *ville des bois* ; mais il est dit au premier livre des Rois, que l'arche, au retour de chez les Philistins, fut portée à Gabaa chez Abinadab. Je réponds que cet endroit de Gabaa devait être au quartier de Cariathiarim, ou un lieu fort près de cette ville, puisqu'il est certain que ce furent les habitants de Cariathiarim qui déposèrent l'arche chez Abinadab. Les LXX traduisent cet endroit du livre des Rois *εποιησε στον αριθμον των κατοικων*, ou *sur une colline*, parce que Gabaa signifie un lieu élevé. Ainsi il faut entendre que les habitants de Cariathiarim placèrent l'arche dans le quartier le plus élevé de leur ville.

S. Jérôme et quelques autres traduisent : *Ecce audiriens Iacob in Ephrata, inventamus Iacob in regione salutis*, il faut que cet *Iacob* se rapporte au *Dieu de Jacob* qui précède, et qui prononçait ses oracles sur l'arche du Testament ; c'est aussi la pensée du P. Bourbigot. L'hébreu et les LXX mettent le féminin, et entendent sur l'arche d'alliance, ou en général *cela* ou *ces choses*, parce que cette langue n'a point de neutre. C'est ainsi que le rend la version anglaise suivante sur l'hébreu.

RÉFLEXIONS.

Ce verset, qui ne parait pas prêter beaucoup aux réflexions morales, rappelle néanmoins le souvenir de deux mots très-précieux dans la religion. L'arche du Seigneur fut d'abord dans *Ephrata*, c'est-à-dire, à *Silo*, dans la tribu d'*Ephraïm*. Or, ce mot *Silo* est le même sous lequel Jacob désigna le Messie futur. Ce mot *Ephrata* est aussi le premier nom qui portia la ville de Bethléem ; elle le conserva même jusque dans les derniers temps, puisque le prophète Michée l'appela *Bethlém-Ephrata*. Or, cette Bethléem est le lieu de la naissance du *Silo* ou le Messie, prédict par Jacob. L'arche du Seigneur était la figure de l'humanité sainte de Jésus-Christ, dans laquelle habite la divinité corporellement ; comme s'exprime l'Apôtre. Cette sainte humanité est donc le temple le plus auguste que Dieu a pu choisir pour manifester sa gloire, et pour répandre ses biens sur le genre humain. L'arche d'alliance a disparu ; elle n'a point été dans le second temple, parce que Jésus-Christ, venant dans ce second temple, a laissé cesser toutes les figures. Aussi la gloire de ce second temple a-t-elle surpassé toute la splendeur du temple de Salomon.

David cherchait un lieu pour y construire la maison de Dieu : nous avons trouvé dans le personnage de Jésus-Christ, non-seulement le temple de Dieu, mais Dieu lui-même habitant parmi les hommes. Or, pour jour pleinement de sa présence, c'est dans la solitude que nous devons nous retirer. Nous le trouvons, comme s'exprime notre Prophète, dans les campagnes de la forêt ; non qu'il soit nécessaire d'abandonner les villes, et de nous cacher, comme les solitaires, dans les sombres réduits des bois. Notre Dieu doit être dans notre cœur ; et ce cœur totalement séparé du monde, deviendra le temple de Dieu. Jésus-Christ y fera sa demeure, il rendra des oracles plus fréquents que Dieu n'en prononça de dessus le propriaire.

J'ai trois choses dans ce verset, *Silo*, *Bethlém*, le *désert*, c'est-à-dire, Jésus-Christ, sa croix, et la solitude de mon cœur : trois objets qui devraient m'occuper sans cesse. Je puis dire, comme le Prophète, que j'ai entaillé parler de ces trois choses : mais puis-je dire que je les ai trouvées ? Les saints m'en ont parlé ; mais ai-je fait des efforts comme les saints pour les posséder ?

VERSET 7.

Ce verset peut être de David ou de Salomon. S'il est de David, ce prince, résolu de construire un temple au Seigneur, regarde déjà la chose comme faite, et il dit : *Altons, nous entrerons dans la maison de Dieu, nous prêterons devant l'assemblée de ses pieds*. Salomon a pu dire la même chose après la construction du temple : Mon père a cherché un lieu pour y construire un temple à Dieu. Ses voeux sont remplis, ce temple existe, nous nous rassemblerons, et nous nous prosternerons devant la sainte arche, sur laquelle l'enseigne se placera quand il rend ses ornements. L'hébreu dit, *L'assemblée de ses pieds*.

Dans les LXIX du Vatican, il y a : *Entrons dans le tabernacle*, etc. Le manuscrit alexandrin porte comme la Vulgate : *nous entrerons*, et les deux leçons sont bonnes et rendent le même sens.

RÉFLEXIONS.

Nous entrons dans nos maisons, dit St. Augustin, pour y habiter, et nous entrons dans la maison de Dieu pour qu'il habite en nous. Nous ne sommes pas malheureux si nous sommes privés de notre maison ordinaire, car nous pouvons en acquérir une autre ; mais si Dieu n'habite pas en nous, notre sort est déplorable. Tout se réduit encore ici à l'unité. Il n'y a qu'un Dieu, qui veut habiter dans nous ; il n'y a qu'une Eglise, dont nous devons être membres pour que Dieu habite dans nous ; enfin il n'y a dans chacun de nous qu'une âme, où Dieu veut habiter, je consi-

NOTES DU PSAUME CXXXI.

dère aussi qu'il n'y a qu'une arche d'alliance devant laquelle nous devons nous prosterner : c'est le corps de Jésus-Christ résidant au milieu de nous par son sacrement.

Vous êtes le temple de Dieu, disait S. Chrysostome, après l'apôtre S. Paul : priez donc partout, car un temple est fait pour prier.

Il y a dans nous un fonds d'infidélité qui ne peut presque se concevoir. Nous croyons que pour prier, il faut nous transporter dans les lieux consacrés au culte du Seigneur. C'est bien un devoir pour nous de les fréquenter, d'y élever les fidèles, de joindre nos adorations à celles des ministres du sanctuaire ; mais la plus grande partie de nos jours se passe hors de ces saintes exercices, et il ne nous est pas ordonné de ne quitter jamais le pied des autels. Cependant il faut toujours prier, comme le disait Jésus-Christ, et cela est toujours possible, puisque Dieu est toujours dans nous, puisqu'il nous entend toujours. La prière continue ne diffère pas de l'exercice de la présence de Dieu. Faire tout en esprit d'adoration devant Dieu, c'est prier toujours. Paul, dit S. Grégoire, était personnellement le sanctuaire de Dieu, parce que dans ses voyages, dans ses predictions, dans ses souffrances, il habitait toujours en Dieu, et Dieu en lui. C'était une unité qui portait la fécondité partout, mais qui demeurait toujours féconde et inépuisable, parce que Dieu y avait placé sa demeure.

VERSETS 8, 9, 10.

Ces trois versets sont réduits à deux dans le second livre des Paralipomènes, et l'on y remarque quelques différences ; car dans un endroit on lit : *Présentement levez-vous, Seigneur Dieu* ; [entre] dans votre repos, vous et l'arche de votre force. Que vos prêtres, Seigneur Dieu, soient revêtus du salut, et que vos sœurs se réjouissent dans la possession des biens. Seigneur Dieu, ne détournez point la face de votre Christ, souvenez-vous des misééries que vous avez exercées à l'égard de votre serviteur David. Les différences de ces deux textes ne sont pas assez grandes, pour qu'on puisse croire que Salomon n'a pas eu en vue notre psaume ; mais elles pourraient faire soupçonner que Salomon n'est pas l'auteur de ce beau cantique. Cependant de même que David, auteur du psaume 17, l'a répété avec des différences au second livre des Rois, Salomon aurait pu aussi composer d'abord ce psaume 131, et en répéter trois versets avec des différences, lorsqu'il eut achevé le temple ; ou bien il aurait pu, après la consécration de cet édifice, composer le psaume en changeant quelque chose dans les versets 8, 9 et 10.

Quoi qu'il en soit, ces trois versets de notre psaume ne diffèrent du texte, dans les LXIX et la Vulgate, que par le mot *saintification*, au lieu de *fortitudine*, qui est dans l'hébreu. Cette différence est petite ; car la force de l'arche d'alliance ne procède que de la présence de Dieu, qui est le *saint* par excellence. Aussi les Bethsamites, voyant la punition des téméraires qui avaient osé regarder l'arche de trop près, s'écrieront : *Qui pourra subsister en la présence de ce Dieu de sainteté ?*

Je crois que le premier de ces versets réfute entièrement l'idée de ceux qui prétendent que le psaume a été composé sur la fin de la captivité, ou pour la consécration du second temple ; car le Prophète parlant de l'arche du Testament, et cette arche ayant été perdue durant la captivité, il n'est pas raisonnable de penser qu'en ait fait mention quand elle ne subsistait plus, ou quand on ignorait en quel lieu elle subsistait.

Un second verset quelques-uns entendent des leviés cette expression, *que vos saints se réjouissent*. On n'a pour cette opinion que l'autorité de la Paraphrase chaldaïque, qui parle souvent de son chef, et sans être fondée en bonnes raisons. Il est plus naturel de prendre ces *saints*, pour tous les vrais fidèles, pour les Israélites religieux observateurs de la loi.

Ces mots du 5^e verset : *Nedétournez point la face de votre Christ*, renferment cette prière : *Nedétournez point votre face de dessus votre Christ*. Car si Dieu détourne sa face de nous, il est impossible que nous ne la détournions de lui. Ce *Christ*, dont parle le verset, est Salomon lui-même, qui avait été sacré roi. Mais dans un sens plus sublime, c'est le véritable *Christ*, le Messie. Le Prophète est censé demander à Dieu qu'il ne prive pas Israël des miséricordes de J.-C., le prévoyait, dit S. Augustin, que la plupart des Juifs méconnaîtraient ce Sauveur du monde ; il demande que tous ne soient pas abandonnés à leur sens réprobé, que les regards du Messie sauvent les restes d'Israël.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a point de prière plus convenable pour le moment que les fidèles participant au corps de J.-C., que celle-ci : *Levez-vous, Seigneur, entrez dans le lieu de votre repos, vous et l'arche sainte de votre Testament*. J.-C. placé à la droite de son Père, se leva de quelque sorte de son trône pour venir habiter dans nous. Il regarde notre cœur comme *le lieu de son repos* ; mais quelle est cette maison que vous me préparez, dit-il par la bouche de son Prophète ? Et quelle est lieu où je dois fixer ma demeure ? Tant est mon ouvrage, tout est dans ma dépendance, et je ne tournerai mes regards que sur celui qui est habité par la construction intérieure, et qui crante mes jugemens. Si Dieu exigeait ces dispositions de ceux qui devaient s'approcher du sanctuaire de la loi, nous devons nous poser quand nous nous préparons à recevoir le sacrement de J.-C., quand cette sainte arche de la nouvelle alliance viendra se placer dans nous ? Ah ! disait S. Chrysostome, quand J.-C. est sur l'autel dans un état de victimité, quand le prêtre est debout et prie pour toute l'Eglise, quand les pieux qui assistent à ce sacrifice sont tânis du sang précieux, ne croiez plus alors être sur la terre, croiez être dans la compagnie des anges, délivrés toute honte de toute pensée étrangère, regardez d'un œil pur tout ce qui se passe dans le ciel. Mais il n'y a que l'homme honnête, l'homme vraiment pénétré, l'homme pénétré de la crainte du Seigneur, qui porte ses regards纯s vers le Saint des saints.

Et cette instruction convient encore plus particulièrement aux ministres du sanctuaire. Le Prophète dit : *Qu'ils soient revêtus de la justice, c'est-à-dire, de toutes les vertus, car le mot de justice les comprend toutes* ; il embrasse la sainteté du cœur, et la modestie extérieure. Il faut qu'il prêtre, disait encore S. Chrysostome, soit pur comme s'il habitait parmi les puissances célestes. Matière infinie de reflexions pour ceux qui sont revêtus de ce redoutable ministère. Pour conserver cette pureté, ils doivent être tels que le voulait S. Ambroise : *exiles du monde, ennemis de leurs corps, attentifs à combattre leurs passions* : ils doivent être simples dans leurs discours, et riches en vertus ; au lieu que les philosophes sont beaux parleurs, mais sans foi et sans amour de la vérité.

Ah ! Seigneur, doit dire un prêtre quand il tient la sainte victimite entre ses mains, ou qu'il la reçoit dans son cœur, *voyez votre Christ qui s'unit à moi, il a ses regards fixés sur vous et sur moi* : vous le voyez toujours avec complaisance, parce qu'il est votre Fils bien-aimé ; mais puis-je me flatter d'être agréable à ses yeux et aux vôtres ? Puisqu'il me nourrit de sa prospérité, ne regardez que lui dans votre indulgence ministérielle ; ne détournez pas vos regards de dessus moi, et, quelque sorte, les détournez de dessus votre Fils unique, puisqu'il s'unit intimement à moi. Ah ! Dieu de bonté, jetez sur moi un regard de miséricorde à cause de ce Messie promis à David, et appelé même du nom de David par vos prophètes. Il a voulu prendre pour moi la forme de serviteur ; c'est à moi que ce titre convient, accordez-moi d'en remplir tous les devoirs.

VERSET 11.

Ici Salomon expose les promesses que Dieu avait

faites à son père ; elles sont exprimées au 8^e chapitre du second livre des Rois, indiquées dans le psaume 138, et rappelées au second chapitre des Actes des Apôtres. Ce verset comprend la première partie de ces promesses, et elles sont en termes absolus ; la seconde est conditionnelle. Dieu a fait à David un serment infallible et irrévocable ; et ce serment consiste à lui promettre qu'un réjeton de sa race sera placé sur son trône. Cette promesse regardait Salomon, comme on le voit par l'endroit cité du second livre des Rois, mais elle regardait aussi J.-C., comme le prouve la citation des Actes des Apôtres ; ainsi il y a deux sens littéraux dans ce passage : Salomon fut placé sur le trône de David ; la promesse était absolue, rien n'a pu en arrêter l'effet. J.-C. a aussi été assis sur le trône de David, selon la parole de l'ange Gabriel à la sainte Vierge ; mais ce royaume du fils s'étend sur toute la maison de Jacob, c'est-à-dire, sur tous les fidèles tant Juifs que Gentils, et il ne doit jamais finir ; cette promesse est également absolue, et rien n'en empêche l'exécution.

Ce verset dit mot à mot : *Je placerai sur votre trône ou sur votre place, du fruit de votre ventre* ; ce qui indique clairement que ce royaume de David n'était d'une femme qui serait en même temps vierge. Il n'est ici question que d'une mère et non d'un père ; c'est la jolie dicton remarcée de S. Augustin.

L'hébreu porte : *Dieu a juré à David la vérité, il ne s'en détournera point* ; et nos versions rapportent la promesse à David et non à la vierge : *Non frustrabiliter cum, au lieu de, non meretur ab eo ou pluto ab hoc* ; car les Hébreux se servent du féminin pour rendre le neutre qu'ils n'ont point. Le sens est toujours le même de part et d'autre.

RÉFLEXIONS.

Les figures contenues dans les livres saints, sont toujours liées à la vérité, comme des tableaux sur les objets réels qu'on veut représenter. Le Messie devait être fils de David, mais il aboutit de mille ans : il fallait donc, pour l'assurance du serment et de la promesse de Dieu, que David eût un fils qui lui succéda immédiatement, en sorte qu'on pût dire que Dieu avait établi, selon sa parole, la dignité royale dans la maison de David. Mais il y avait dans cette parole de Dieu, telle qu'on la voit exprimée plus au long dans le second livre des Rois, des caractères particuliers qui ne pouvaient être remplis à la lettre, par Salomon, par exemple, que *Dieu serait son père*, et que *Salomon serait son fils*, que la maison et le trône de David seraient affirmés pour jamais, etc. Ces caractères ne convenaient, dans la rigueur des termes, qu'au Messie, quoiqu'ils convinssent d'une manière imparfaite à Salomon et au trône de David, son père ; et voilà les différences de ce qu'on appelle *figuré*, d'avec la *vérité* ; celle-ci est toujours à grands traits, si j'ose m'exprimer ainsi, et celle-là n'est que crayonnée.

On a donc ici le serment solennel de Dieu, serment fixe, absolu et irrévocable : c'était de donner à David un fils qui lui succéderait immédiatement, et un autre fils sorti d'une vierge, dont le royaume serait éternel. Le trône de Salomon a péri dans la Judée ; mais le Messie occupe dans tout l'univers un trône immuable. Salomon a bâti au Seigneur un temple matériel ; mais le Messie a élevé un édifice permanent, qui est l'Eglise rachetée au prix de son sang. Salomon a été un roi magnifique et bienfaisant ; mais quelle comparaison à faire entre ce monarque borné à un état temporel, et le Roi des rois dont les biens sont pour l'éternité.

VERSETS 12, 15.

Voici présentement une promesse conditionnelle : *Si vos enfants sont toujours fidèles à mon alliance et à mes préceptes, ils régneront sur votre trône*. Selon cette traduction, on joint ces mots, *usque in seculum à l'observation des lois divines*, quoiqu'on put aussi les joindre

à sedebunt; car, si toute la postérité de David eût gardé fidèlement la loi de Dieu, elle n'aurait jamais cessé, au moins jusqu'en Messie, de régner sur Israël. Cette condition, marquée par le Seigneur, est une sorte de préférence de ce qui arriva à la fin de quelques siècles, lorsque la royauté ces choses arriverent dans la maison de David. Dieu savait que les choses arriveraient ainsi; mais il en parle sous condition, pour marquer d'une part la volonté qu'il avait de conserver le trône dans la maison David, et, de l'autre, la liberté qu'il lissait aux descendants de ce prince, en sorte qu'il dépendait d'eux de conserver la puissance royale, en observant avec fidélité la loi du Seigneur. Le changement qui se fit au bout de quelques siècles dans cette monarchie, ne marque pas que Dieu eût changé de volonté à l'égard de la maison de David. Dieu est immuable dans ses conseils, il n'y a que les événements qui changent; et Dieu, dont la puissance suppose ces événements, en parle comme s'il changeait ses desseins quand ces événements arrivent. C'est ainsi qu'on explique les endroits de l'Écriture, où il est dit que Dieu se repented de ce qu'il avait fait; il est incapable de repentir, mais les choses changent de face, et devenant tout autres qu'il ne les avait réglées ou ordonnées, il paraîtrait, à en juger selon la manière de penser des hommes, que Dieu change aussi de vues et de sentiments.

RÉFLEXIONS.

Les promesses conditionnelles de Dieu ont l'avantage de soutenir l'espérance, de maintenir la crainte et de forcer l'amour. Si Dieu ne nous avait rien promis pour la vie future, nous serions, dit l'apôtre, les plus méprisables des hommes, puisque la vie présente est incapable de nous rendre heureux. Si Dieu nous avait promis absolument et sans conditions les biens de la vie future, nous croirions que ces biens ne pourraient jamais nous manquer, quelle que fut d'ailleurs notre conduite, et qu'il même nous ne ferions aucun effort pour accomplir les volontés de Dieu. Enfin si les conditions marquées pour obtenir la bienheureuse immortalité ne contenaient pas l'acceptancement de la loi divine, comme par exemple celle l'amour de Dieu, nous aurions pu nous imaginer qu'il suffisait de remplir quelques devoirs extérieurs sans observer le grand précepte de l'amour.

La plupart des descendants de David veurent comme si Dieu leur avait promis sa protection, sans exiger d'eux aucun d'voir; et la plupart des hommes vivaient aujourd'hui comme si le salut leur était assuré sans qu'il y contribuât en leur devoir. Il est vraisemblable que les infidèles descendants de David n'abandonneront pas même foi aux menaces que Dieu avait faites de ne pas conserver le trône dans la maison de David, si sa postérité abandonnait la route des commandements : la plupart de ces princes tomberont dans l'idolâtrie, et oublieront tout à fait le culte de Dieu. A l'égard des hommes par leur conduite, on croira aussi qu'ils ne croient ni aux promesses ni aux menaces de Jésus-Christ, puisque la plupart d'entre eux ne prennent aucun soin d'observer l'Évangile. Qu'arrivera-t-il aux derniers rois de Juda? Ils seront détrônés, dépouillés, emmenés captifs avec leur peuple. Et qui arrivera-t-il aux Chrétiens préviseurs? Ils termineront leur carrière dans le péché, et ils seront éternellement la proie de l'enfer.

VERSES 14, 15

Il faut remarquer dans ces versets : 1^e qu'au 45^e verset le discours change tout à coup, et que c'est Dieu lui-même que le Prophète fait parler. Ces mutations de personnes ne sont aucun point ravis dans les psaumes ; ici elle est d'autant plus naturelle, que c'est Dieu qui parle dans les versets précédents et dans les versets suivants, en sorte que le verset 1^e peut être regardé comme mis en parenthèses ; 2^e que l'hébreu met deux fois le terme *aimer, désirer*, au lieu de

pes discutés disent sa pêche, pour faire allusion à l'Evangile prêché par des pécheurs.

RÉFLEXIONS.

Dieu promet ici des bénédictions temporales à la Jérusalem terrestre, supposé qu'il en fût fidèle ; et il promet à l'Église, qui est la Jérusalem spirituelle, les grâces du salut. Ses *reves* seront *bénies* et ses *punres rassasiées*. C'est toute l'Église, dit St. Augustin, qui est *reneue*, parce que dans ce monde elle atteint le moment de se réunir à son divin époux : ce sont tous les vrais fidèles qui sont *punres*, parce qu'ils sont humbles de cœur, et qu'ils ne mettent point leur espérance dans les richesses. Quiconque suivra la foi, se regardera-*les-m* comme dans un état de *vindicta*, parce qu'il ne possède qu'en espérance et non en réalité le seul bien après l'emploi il soupire, qui est la *vue de J.-C.* ; il se regarde aussi comme *punre*, parce que de lui-même il est dans une indigence totale des biens spirituels. *J. C.* voit ses biens sous ces hommes de foi : ils sont bénis dans leurs actions, si nous nousrions du vrai pain qui est la sainte parole et le corps de *J.-C.* La *vraie m* est donc *les d*^o*c*^s, dit l'Apôtre, *est morte, moitié n*^e*elle paraiss*^e*tre* ; et il en est de même du Chrétien dont le cœur est attaché au monde ; il n'a point de part à la vie de *J.-C.*, ni par conséquent à ses bénédictions. *Le riche orgueilleux*, dit l'apôtre S. Jacques, doit *génir sur sa misère* ; car il amasse des trésors que la rouille consume, et il n'aura en partage au dernier jour que la colère du souverain juge.

VERSET 18

Je fais mention du *germe* dans la traduction française, parce que l'hébreu porte : *Le ferai germer la force de David*. Ces expressions pourraient absolument convenir à Salomon, qui fut en quelque sorte la *force du royaume de David*, puisqu'il jamais la nation ne parut plus florissante et plus puissante que sous Salomon ; et l'on a mal objecté que Salomon régnait alors, c'est-à-dire, quand le psaume fut composé, et les termes étaient au futur, il ne peut être question de lui ; car Salomon, qu'on suppose auteur du psaume, rapporte ici les promesses faites à son père, dans un temps où Salomon (ou) pouvait n'être point né. Mais il faut convenir que ces mêmes expressions conviennent bien plus parfaitement au Messie, puisqu'il fut, dans le sens le plus précis, la *force de la maison de David* : aussi Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, rappela-t-il dans son cantique presque tout pour mot ce verset du prophète : *Il est venu : portant nous la force du salut dans la maison de David, son serviteur*.

VERFET 47

C'est une promesse faite à David et à Jérusalem. Dieu promet de revêtir de sainteté les ministres du sacerdoce, et de remplir d'une sainte joie les Israélites fidèles. *Le salut dont les prêtres devaient être revêtus, est peut-être l'outil dont d'instruire les peuples dans le voie du salut.* L'hébreu dit, et ses saints chanteront avec joie, ou célébreront la gloire du Seigneur avec allégresse. Tout cela revient au même. Ce verset ne pouvait contenir qu'un'figure aux prêtres et aux fidèles vivant sous sa loi. Les premiers étaient revêtus d'une sainteté légale, en attendant que le vrai salut d'Israël, le Messie, répandit son Saint-Esprit dans le cœur des ministres de l'Eglise chrétienne. La joie des fidèles était intérieure mais non comparable à celle que J.-C., a fait naître dans les âmes qui ont reçu l'Evangile.

verset 14

dit un grand éclat sur le règne de David, appellé ici *le Christ du Seigneur*. Mais en sens est petit et même assez peu naturel; car 1^e le terme préparer, désigne quelque chose d'autrefois à un événement, et Salomon ne régna qu'après David ; 2^e par *par une lampe au Christ*, c'est faire connaître le Christ, ce qui ne peut pas se dire de Salomon, par rapport à David ; 3^e enfin si Salomon fut à quelques égards la *lampe de la maison de David*, cette lampe s'éteindrait totalement dans la sainte, qu'elle ne mérite guère qu'en la reconnaissant dans ce verset du Prophète. Mais il n'y a rien de plus naturel, que d'appliquer cette prophétie au saint précurseur du Messie : il fut, selon la parole même de J.-C., une lampe qui brûlait et qui éclairait ; il prépara les voies au Messie, qui était le véritable Christ de Dieu. La Paraphrase chaldaïque dit également : *J'ai destiné une lampe à mon Messie*; et les

RÉFLEXIONS.

Les prêtres de la nouvelle alliance doivent être revêtus de la sainteté pour eux-mêmes, et du pouvoir d'opérer le salut à l'égard des autres. Cette seconde qualité leur manque moins que la première, parce que l'Eglise peut bien les consacrer à son service, mais non les rendre saints : c'est à J.-C. seul qu'il appartient d'opérer cette merveille, et c'est ce que l'Eglise ne cesse de lui demander.

Il y a eu un temps, disait un saint homme, où l'on avait plus de vénération pour un simple prêtre qu'en n'en a aujourd'hui pour les métropolitains et pour les patriarches : ce temps reviendra lorsque les simples prêtres seront saints comme ceux de la primitive Eglise ; et dans tous les siècles, même dans ceux où les scandales sont le plus multipliés, on en voit encore des exemples.

S. Jérôme disait que chaque profession avait ses chefs et ses modèles, que les militaires tâchent d'imiter les conquérants faucons dans l'histoire; que les philosophes marchent sur les traces des maîtres de l'école; que les orateurs se forment sur les grandes lumières du barreau. Pourquoi, ajoutait-il, les ministres du sanctuaire ne suivraient-ils pas les exemples des apôtres et des hommes apostoliques?

Saint Bernard, faisant la critique de quelques ecclésiastiques de son temps, disait : « Je ne sais en quelle classe les mettre ! Dans le soin du temporel ils se occupent comme des bœufs ; dans l'esprit, comme des vautours. »

extérieur, comme des cavaliers ; mais ils ne travaillent point comme des laïques, ils ne vont point à la guerre comme des cavaliers, ils sont de toutes les classes et ils ne sont d'aucune. Si chacun doit réussir un jour dans son rang, quel sera le rang de ceux-ci ? Je crains fort qu'ayant vécu dans le désordre en cette vie, ils ne soient relégués dans le lieu où repose une éternelle confusion.

VERSET 18

Il est bien étonnant que Dieu ait élevé pour nous ces étendards de force, si l'ose parler ainsi, et que nous fassions si peu d'efforts pour les considérer. C'est que nous ne connaissons ni l'importance du salut, ni la multitude des ennemis qui nous environnent, ni notre propre faiblesse; et ce que nous connaissons encore moins, c'est J.-C.; ce germe sacré de la maison de David n'est ni dans notre esprit, ni dans notre cœur. Les prophéties et Jean-Baptiste nous l'ont annoncé; tous les saints, depuis qu'il a paru au monde, nous l'ont montré; et nous vivons comme les infidèles qui n'ont jamais entendu parler de lui. Attendons-nous le moment où cette grande lumière nous aveuglera, au lieu de nous éclairer, et nous plongera dans le désespoir, au lieu de faire notre consolation? La force de Jésus-Christ méconne en ce monde est une force qui brise et qui cèrse dans le monde futur.

VERSET 19.

On traduit l'hébreu : son diadème fleurira sur lui. On prend pour diadème le mot "diadème", qui signifie proprement séparation d'une chose consacrée; c'est ce qui fait que le mot *sanctification* rend bien la pensée du Psalmiste. Symon dit aussi ἀγισταρεῖ, qui est la même chose que ἀγίστην des Septante. A l'égard du prénom, qui est à la première personne dans nos versions, *sancificatio mea*, et à la troisième dans l'hébreu, *eius*, la différence vient du fait que les Septante ont lu pour le *vau*, deux lettres semblables ; et au fond le sens est le même ; car le *diadème ou la sanctification*, dont parle ce verset, est de Dieu, quoique son écrit doive se manifester sur la tête du Christ.

Le Prophète a pu dire que les *enemis de Solomon seruerunt confundens*, et que son *diadème ou sa sanctité fleurirait sur sa tête*; mais cette prophétie convient bien plus parfaitement au Messie, dont tous les ennemis seront confondus, qui est le saint par excellence et le roi de tous les siècles.

REFLEXIONS.

C'est en J.-C. que brille la sainteté de Dieu : que personne ne prétende entrer sans lui dans les voies de la sainteté, et que personne ne désespère de parvenir

1. *Canticum graduum*. CXXXII.

Hebr. CXXXIII.

Ecco quām bonū et quām jucundū, habitarē fratribus in unū !

2. Sicut unguentū in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron;

3. Quod descendit in oram vestimenti ejus, sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.

4. Quoniam illuc mandavit Dominus benedictionem et vitam usque in seculū.

COMMENTARIUM.

VERS. (4) 1. — ECCE QUĀM BONŪ ET QUĀM JU-

(4) Triplex de his carminis argumento sententia proportionata : 1^{re} Scriptum esset à Davide, qui post immenses calamitates et mala, quibus agitatus est, universas Israelis tribus sum sub imperio coactas vidit. 2^{re} Universas Israelis tribus à captivitate reduces, sub uno principe collectas, hic exhiberi, tunc collectionis modo funesstissimis secessiones, sub Rōbōni intuī ortas, malis oppī, omnes vero Israelitas una fratrum nomine hic designari, quid eidem stirpe sat, unicam quodcummodo familiam conflare. 3^{re} Denique de sacerdotiis ac Levitis, captivitate revertentes, atque in tempore collectis, suorum numeri variabilis, explicatur. Posterior hæc sententia maximè omnium placet, confirmatione Aaronis et sacerdotiorum inaugurationis nominibus, que in hoc Psalmo leguntur, et præcipuum sunt comparationis ab auctore ducte momentum. Ingens est hisus car-

CUNDUM. Emphatica particula, ad ostendendum rem

minis cum sententiō conexio. Qui Psalmū, *Memento, Domine, David*, in secundi templi dedicatione recitavimus, p̄tanit, hic Psalmū 152, et qui sequitur, ita habere posunt, veluti Psalmū 151 appendices sint, ita enim rogat Deus, ut in tempore summae venia, illuc beneficat; hic ministeriorum ordo et conjunctio commendatur. Psalmū 153, momentū ut vigilantiam servent. Hebreus et Vulgata Davidi tribus, minime verò septinginta Interpretes. (Calmet.)

Concordie fraternalē commendatio. Quod si Davidū cum hoc carmen, ut inscriptio dicit, non impræbanda coram conjectura, qui vel à Davide ipso, vel ab aliis temporis poëta illud tunc editum poluit, quum post civilia octo tempore annorum bella annas tribus ad eum ungendum regem convenientis (2 Sam. 5, et 1 Paral. 11), ut in latitudi illa publica ad depunenda omnia oda et mutuis officiis colandam amici-

lae satis explicari non posse. QUAM BONŪ, utile et salutare; multa quidem sunt utilia, que tamē sunt amara et molesta, ut apparet in medicamentis et primis institutionibus : ac concordia et consensio utilis simul est et suavis. JUCUNDUM, nahim, suave proprietas. FRATRES, sacerdotes, ut inter eos nulla sit pugna doctrina et morum. ABEN-EZRA; fideles ejusdem sanctae religionis, R. Joseph; principes politicos et ecclesiasticos, maxime regem Messiam, et summum pontificem, R. David. Tū in genere omnibus fidelium ordinibus HABITARE FRATRES IN UNUM, esse concordes, concordiam inter se colore. Nam concordia primum fragrantibz balsamo suavior, deinde fertil et coelesti rora utilior. Per eam religio et spiritualia suavitatis fragrantibz sparguntur, politica et temporalia vigent et prosperantur. Ad utrumque designandum primum simile è sacro unguento sumitur, secundum è physico et profano meteoro.

VERS. 2. — SICUT UNGENTUM IN CAPITE (1). Sicut

quam illos hortetur. Alii psalmū opinantur scriptū à Davide post victories ab Absalom et Selah reportatis. Alii conjunctū hoc et sequens carmen à Davide ad hunc usum conscripunt, ut quoties ad somnia festa populus Israëliticus Hierosolyma in templo conveniret, decantarentur. Primus post redditum ex Babyloniam temporibus ap̄te psalmū accommodari potuit, cùm sublatu vetere illo tribūnum regni Israëlitici dissidio, quod multarum cladem et bellorum causa fuerat, reversi in patrum solūm in omnibus tribūbus unus legibus unice sacerdos conjuncti degrent, quæ concordia laudant Nehem. 8, 1.

(Rosenmüller.)

(1) Spirituali sensu, Christus Spiritu Sancto unctionis non eum accipit ad mensuram, Joan. 3, 54, sed tantū plenitudine, ut ex ea accipiemus omnes, ib. 1, 16 bone Christi odore per exempla sanctorum, etiam extra Ecclesiam, ubique diffuso. (Bossuet.)

Tam, inquit, bonum et jucundum habere et concvenire simul fratres, quām bona et jucunda fuit Aaronis sacerdotis unctionis, quo dictus est summus sacerdos. Meminit autem uectionis sacerdotis, non autem regis Davidis, dubius de causis potissimum prima, quod imitio Aaronis fuerit prior; secunda, quod publica fuerit et in oculis omnium Israelitarum Aaronis unctionis, Davidis verò clara facta fuerit, et praesentibus tantum Jesse ejusque filiis, et senioribus Bethlehem. IN CAPITE, seu super caput, etc.; hoc est, in caput Aaronis infusum, quod inde in barbam illac et in supremam sacra vestis oram defubuit. Primum enim Moses Aaronum indit sacram vestibus, ac deinde infidit oleum in caput, ipsuque unctione uitri oculorum supercilias instar cap̄ graci, ut vult Kimbi, vel instar chi, ut volant Ramboam et non nemo, in Thalmud. Oleum autem capiti affusum defluit in barbam, indequ in extremam eam vestimentorum partem, quae barbam attingeret. Nam per oram (es ad verbum) vestimentorum intellige cum Rasi, Kimhi, et aliis Hebreorum, supremam illam vestimentum parte cum colla cingeret, cuique barba incumbebat. Non enim probabile est tantum affusum olei copiam, ut ad extremum vestium limbū perfligere potuerit. Neque hoc fortè sat decorum fuisset. Accedit quod Ramboam aliquid auctor est ad uectionem, regis saltem, parce affundendum esse oleum. Quod ait in barbam, barbam, aliud nihil est quam passim in barbam, hanc et illam barbe partem. Repetito enim ejusdem nominis distributionem designat : ex gr. 2 Reg. 17, 29: Gens, gens, id est, unaquaque gens, quo modo exponit Latinus. Innumerā sunt hujus rei exempla. Thalmudici illud explicant de duabus tan-

tim guttis speciem margaritarum de barbi suspensarum exhibentibus. De unctione Aaronis legendum Leuit. cap. 8.

(Muis.)

(1) Non ros Hermon descendit in montem Sion, ne-